UICN | Comité Français
25 ans d'actions pour la nature

Comité français de l'UICN : 25 ans d'action pour la nature !

Créé en 1992, le Comité français de l'UICN est le réseau des organismes et des experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature en France. Il regroupe au sein d'un partenariat original 2 ministères, 8 organismes publics, 42 organisations non gouvernementales et plus de 250 experts.

Par cette composition mixte, le Comité français de l'UICN est une plate-forme unique de dialogue, d'expertise et d'action sur les enjeux de la biodiversité, qui associe également les collectivités locales et les entreprises.

Le Comité français de l'UICN a pour but de contribuer à la conservation de la biodiversité et à une utilisation durable et équitable des ressources naturelles, conformément à la mission de l'UICN définie au niveau mondial. Il valorise également, par ses actions, l'expertise française au niveau international. La France est le 2ème pays qui accueille le plus grand nombre de membres de l'UICN dans le monde.

Ses programmes sont consacrés aux politiques de la biodiversité, aux espèces, aux aires protégées, aux écosystèmes, à l'éducation à l'environnement, à l'outre-mer et à la coopération internationale. Grâce à ses 5 commissions et ses 11 groupes de travail, réunissant ses organismes, ses experts et ses partenaires, le Comité français de l'UICN dresse des états des lieux, formule des recommandations et gère des projets pour faire évoluer les politiques, les connaissances et la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation de la biodiversité.

Au niveau mondial, l'Union internationale pour la conservation de la nature, fondée en 1948 à Fontainebleau, est une alliance de plus de 1 300 organismes membres et 10 000 experts, présents dans 160 pays.

Le Comité français de l'UICN

- **2e** — 2ème PAYS AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE DE MEMBRE DE L'UICN
- **7** — PROGRAMMES THÉMATIQUES
- **52** — ORGANISMES MEMBRES
- **250** — EXPERTS

Comité français de l'UICN
Musée de l'Homme
17, Place du Trocadéro 75016 Paris

www.uicn.fr - uicn@uicn.fr - @UICNfrance

UICN-Plaquette.indd 4

UICN | Comité Français
25 ans d'actions pour la nature

Nos membres

Liste des membres au 15 mai 2018

UICN | Comité Français

25 ANS D'ACTIONS POUR LA NATURE

Un monde juste qui valorise et conserve la nature

Photos : iStocks / Design : Pikmetart.com

25/05/2018 - 15:43

Temps forts du Comité français de l'UICN

UICN | Comité Français
25 ans d'actions pour la nature

1992

Création du Comité français de l'UICN avec ses organismes membres et ses commissions d'experts : sauvegarde des espèces, aires protégées, droit et politiques environnementales, gestion des écosystèmes, éducation & communication.

1993

Création de son premier groupe de travail, le Groupe outre-mer, et premières recommandations pour la conservation de la nature en Guyane.

1995

Etude et propositions pour un programme Méditerranée de l'UICN qui donnera lieu à la création du Centre pour la coopération méditerranéenne de l'UICN en 2001 (basé à Malaga, Espagne). La création du Groupe Méditerranée, la même année, accompagnera la mise en place d'un programme régional et des collaborations avec les autres membres méditerranéens.

1996

Création du Groupe « Mer et littoral » qui travaillera sur la gestion intégrée des zones côtières, le renforcement de la loi Littoral, la protection de la mer, la conciliation des usages en mer dont les énergies marines renouvelables.

1997

Création du Groupe Montagne qui fera des propositions pour une meilleure protection de l'environnement montagnard, l'application de la loi Montagne, le tourisme durable, l'inscription du Mont Blanc au Patrimoine mondial, et la prise en compte des changements climatiques.

1998

Organisation du 50ème anniversaire de l'UICN à Fontainebleau.

Création du Groupe Forêts qui appuiera la certification de la gestion durable des forêts, la conservation des forêts tropicales, l'encadrement du développement du bois-énergie, et la prise en compte de la diversité génétique et de l'ancienneté des forêts.

1999

Préparation et soutien à l'adoption d'un accord international, dans le cadre de la Convention sur les espèces migratrices, **pour la protection des tortues marines** de la côte atlantique de l'Afrique signé par 23 pays.

2000

Organisation du 1er Congrès français de la nature, rassemblant les membres, les experts et partenaires du Comité français de l'UICN pour débattre des enjeux de la biodiversité et préparer les congrès mondiaux de l'UICN. En 12 éditions, 86 recommandations ont été adoptées.

2002

Le Comité français de l'UICN prépare des propositions et participe au Sommet Mondial du Développement Durable à Johannesburg et co-organise, en amont, une conférence africaine à Dakar.

2003

Publication du premier état des lieux global sur l'état de la biodiversité d'outre-mer montrant l'importance des enjeux et la responsabilité mondiale de la France.

2004

1ère Stratégie nationale de la biodiversité : le Comité français de l'UICN publie, avec le Conseil National du Développement Durable, ses propositions dans un rapport clé intitulé « Au nom du vivant ».

Le Comité français de l'UICN devient membre du Comité des biens français du patrimoine mondial et fournira, comme l'UICN au niveau mondial, son expertise sur les propositions de classement ou l'état de conservation des sites naturels du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

2005

Lancement de l'initiative sur les espèces exotiques envahissantes d'outre-mer, qui mettra en réseau les experts pour améliorer les connaissances et les actions, publiera un état des lieux et des recommandations, appuiera des stratégies locales, et créera une base de données en ligne.

2006

Proposition de création d'une initiative pour la biodiversité des outre mer européens, qui deviendra le programme BEST de la Commission européenne.

Mise en place du programme « Terres et Mers Ultramarines », une initiative de soutien aux gestionnaires d'espaces naturels d'outre-mer avec Réserves Naturelles de France, le WWF France et la Fondation Nicolas Hulot.

2007

Lancement de la Liste rouge des espèces menacées, en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, et de nombreux organismes et experts. En 2018, 6899 espèces de faune et de flore ont été évaluées et 2244 classées comme menacées.

Signature du premier partenariat entreprise avec GSM – Ciments Calcia, suivi en 2008 par **EDF, ENGIE** et **VEOLIA,** puis **EQIOM** en 2013 et **L'Occitane** en 2016 pour renforcer leurs stratégies sur la biodiversité.

Organisation du 1er colloque national des aires marines protégées et proposition d'une 1ère stratégie nationale. Le Comité français co-organisera les deux éditions suivantes du colloque (2010, 2015) qui accompagnera le déploiement du réseau des aires marines protégées, totalisant en 2018, 22% du domaine maritime français.

Le Comité français de l'UICN organise, avec le magazine « Terre Sauvage » et les réseaux de protection de la nature, **la 1ère Fête de la Nature,** qui propose aujourd'hui, après 12 éditions, plus de 5000 manifestations gratuites pour le public au contact de la nature.

Création du Groupe « Collectivités locales et biodiversité » qui dressera un panorama de l'implication des collectivités pour la biodiversité, accompagnera la mise en place de stratégies et de jeux d'indicateurs, proposera un renforcement de la coopération décentralisé sur la biodiversité et la réalisation d'initiatives innovantes.

Le Comité français de l'UICN contribue au Grenelle de l'environnement avec des propositions sur les aires marines protégées, les parcs nationaux, les espèces menacées, l'outre-mer, la coopération internationale et la création d'une agence française de la nature.

2008

Le Comité français de l'UICN co-organise la première conférence internationale rassemblant les acteurs des outre mer européens sur les enjeux de la biodiversité et du climat à La Réunion.

Lancement des travaux sur les services écologiques qui feront l'objet d'une présentation générale et de 6 volumes thématiques montrant l'ensemble des services rendus par les grands types d'écosystèmes présents en France.

Le Comité français de l'UICN contribue à l'encadrement de la politique minière en Guyane (schéma minier), à l'arrêt du projet d'extraction d'or de la montagne de Kaw, et au renforcement de la lutte contre l'orpaillage illégal.

Le Comité français de l'UICN propose une **stratégie nationale pour le renforcement du réseau des aires protégées.**

2009

Le Comité français de l'UICN devient gestionnaire du Programme de Petites Initiatives du Fonds Français pour l'Environnement Mondial dont il a soutenu la création. Ce programme d'appui à la société civile africaine a permis de financer 215 projets conciliant protection de la biodiversité et développement local.

Création du Groupe « Entreprises et biodiversité », réunissant les partenaires entreprises du Comité français et ses membres et experts, et permettant de travailler conjointement sur la compensation écologique, le reporting biodiversité des entreprises ou encore la sensibilisation des salariés.

2010

Lancement de l'année internationale de la biodiversité en France, lors d'une édition spéciale du Congrès français de la nature, et d'une grande campagne de sensibilisation intitulée « La biodiversité, c'est ma nature » avec la FNH, le WWF, FNE, la LPO et la Ligue ROC. Le Comité français de l'UICN est à Nagoya pour la 10ème conférence des Nations Unies sur la biodiversité et l'adoption des 20 objectifs d'Aichi.

Adoption de l'initiative pour une éthique de la biosphère de l'UICN, à l'issue d'un atelier international co-organisé avec le MNHN.

2011

Le Comité français de l'UICN contribue fortement à la **nouvelle Stratégie nationale pour la biodiversité** (2011-2020).

Mise en place d'un projet d'appui aux listes rouges régionales d'espèces menacées avec le MNHN, FNE et la FCBN : 130 listes labellisées en 2018.

2012

Lancement de la Liste rouge des écosystèmes, avec des évaluations sur les zones humides, les mangroves, les forêts et les habitats côtiers.

Elaboration de la Stratégie biodiversité pour le développement durable de Mayotte, où le Comité français de l'UICN installe une antenne.

2013

Co-organisation du 3ème Congrès international des aires marines protégées à Marseille et signature d'un partenariat avec la Ville.

Le Comité français de l'UICN gère les activités du programme européen BEST pour les outre-mer dans les régions Océan Indien et Pacifique (état des lieux de la biodiversité, stratégie d'intervention, appui aux projets et acteurs locaux).

2014

5 espaces protégés français sont labellisés dans la nouvelle Liste verte des aires protégées de l'UICN lors du Congrès mondial des parcs à Sydney, candidatures accompagnées par le groupe de travail du Comité français.

Le Comité français de l'UICN prend la co-animation du Groupe « Invasions biologiques en milieux aquatiques » avec l'ONEMA et organise les premières assises nationales sur les espèces exotiques envahissantes, qui donneront lieu, en 2017, à l'adoption d'une stratégie nationale.

2015

Le Comité français de l'UICN présente les solutions fondées sur la nature à la COP21 et recommande d'investir dans la protection, la gestion durable et la restauration des écosystèmes pour lutter contre les changements climatiques et les risques naturels.

2016

Le Comité français de l'UICN finalise ses recommandations (compensation, principe de non régression, préjudice écologique…) portées depuis 2012 pour la loi sur la reconquête de la biodiversité.

2017

Le Comité français de l'UICN prend la co-animation, avec le Conservatoire du littoral, du Pôle-relais sur les zones humides tropicales pour mieux protéger et sensibiliser sur ces milieux en outre-mer.

Création du groupe « Pays en développement et biodiversité » pour renforcer l'action et l'expertise françaises dans ce domaine.

Appel pour la création de chambres et d'un parquet spécialisés dans l'environnement.

UICN-25ans.indd 2 25/05/2018 15:43